

	Commission de Traitement des Réclamations du 12 juin 2025	Direction Adjointe en charge des Ressources
---	--	--

Participants :

Pour la direction

- Mme Christelle ARNAUD, Responsable du pôle Développement RH
- Mme Delphine BALDACCHINO, Attachée juridique au service des Relations Sociales

Pour les organisations syndicales

- Mme Fabienne PERRIOT LE-FUR (CFDT)
- M Florent ROUCHAUD (CFTC)
- M Antoine GIAMBIAGGI (FO)

✿✿✿✿

RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES COMMUNES DES ELUS

Mouvements du personnel

Les élus souhaitent connaître les entrées, les sorties, les changements d'affectation, les mutations, le nombre de CDD et de contrat de professionnalisation pour le mois de mai 2025.

Voir documents joints en annexe.

Les procédures disciplinaires (Art.48)

Les élus demandent un état des lieux sur les procédures échues et les procédures en cours depuis la dernière CTR.

Depuis la dernière CTR, deux procédures ont été entamées (qui sont en cours).

Les présomptions de démission

Les élus demandent si des mises en demeure d'agents présumés démissionnaires ont été transmises par la Direction depuis la dernière CTR. Quelles ont été leur issue ?

Aucun courrier de mise en demeure dans le cadre d'une présomption de démission n'a été envoyé depuis la dernière CTR.

Les licenciements pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude

Les élus souhaitent savoir si la Direction a procédé à des licenciements pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude depuis la dernière CTR ? Si oui, combien ?

Des procédures sont-elles en cours ?

Depuis la dernière CTR,

- il n'a été procédé à aucun licenciement pour insuffisance professionnelle ;
- un licenciement pour inaptitude a eu lieu.

Aucune procédure n'est en cours sur ces deux chefs.

Les vacances de postes

Les élus réclament un état des lieux des vacances de poste récentes et en cours.

Voir documents joints en annexe.

Heures supplémentaires

Les élus demandent le détail des heures complémentaires et supplémentaires sur le mois de mai : dates, dénomination des services, nombre d'agents concernés en distinguant cadres et employés, production attendue et production constatée.

Les élus demandent également les prévisions pour le mois de juin 2025.

❖ Une séance d'heures supplémentaires a été réalisée le samedi 17 mai 2025 :

- **Sur le processus GDB** : Elle a concerné 14 salariés dont 1 encadrant. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - **Uipath DR EXCLUS**
L'objectif était fixé à 240 dossiers – 249 dossiers ont été traités
 - **CVD**
L'objectif était fixé à 70 dossiers – 82 dossiers ont été traités
 - **CTRL PUMA**
L'objectif était fixé à 120 dossiers – 139 dossiers ont été traités
 - **DIADEME M&J**
L'objectif était fixé à 250 dossiers – 317 dossiers ont été traités
- **Sur le processus PEAS** : Elle a concerné 19 salariés dont 1 encadrant. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - **DIADEME**
L'objectif était fixé à 450 dossiers – 483 dossiers traités.
 - **DSIJ**
L'objectif était fixé à 800 dossiers – 804 dossiers traités.
 - **BOAAT**
L'objectif était fixé à 130 dossiers – 137 dossiers traités.
- **Sur le processus PRP** : Elle a concerné 15 salariés dont 2 encadrants. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - **DEMAT AAT**
L'objectif était fixé à 660 dossiers – 731 dossiers ont été traités.
 - **DSIJ**
L'objectif était fixé à 420 dossiers – 435 dossiers ont été traités.
 - **EPURATION MEDIALOG**
Pas d'objectif fixé - 102 dossiers ont été traités.
 - **EPURATION QUID**
L'objectif était fixé à 300 dossiers – 311 dossiers ont été traités.

- **Dans le secteur de la C2S** : Elle a concerné 20 salariés dont 1 encadrant. L'objectif collectif était fixé à 570 dossiers ; ce sont 731 dossiers qui ont été traités.
 - ❖ **Une séance d'heures supplémentaires a été réalisée le samedi 24 mai 2025 :**
- **Sur le processus GDB** : Elle a concerné 14 salariés dont 1 encadrant. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - **Uipath DR EXCLUS**
L'objectif était fixé à 30 dossiers – 30 dossiers ont été traités
 - **Bébés**
L'objectif était fixé à 30 dossiers – 43 dossiers ont été traités
 - **CV**
L'objectif était fixé à 140 dossiers – 150 dossiers ont été traités
 - **DIADEME M&J**
L'objectif était fixé à 450 dossiers – 577 dossiers ont été traités
- **Sur le processus PEAS** : Elle a concerné 22 salariés dont 1 encadrant. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - **DIADEME**
L'objectif était fixé à 400 dossiers – 408 dossiers traités.
 - **DSIJ**
L'objectif était fixé à 900 dossiers – 1026 dossiers traités.
 - **BOAAT**
L'objectif était fixé à 360 dossiers – 368 dossiers traités.
 - **DIADEME TI**
L'objectif était fixé à 50 dossiers – 53 dossiers traités.
- **Sur le processus PRP** : Elle a concerné 19 salariés dont 2 encadrants. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - **DEMAT AAT**
L'objectif était fixé à 730 dossiers – 766 dossiers ont été traités.
 - **DSIJ**
L'objectif était fixé à 420 dossiers – 439 dossiers ont été traités.
 - **MEDIALOG**
L'objectif était fixé à 60 dossiers - 63 dossiers ont été traités.
 - **EPURATION QUID**
L'objectif était fixé à 300 dossiers – 300 dossiers ont été traités.
 - **EPURATION MEDIALOG**
Pas d'objectif fixé – 107 dossiers traités.
- **Au FENTI** : Elle a concerné 9 salariés dont 1 encadrant. Elle a porté sur les activités suivantes :
 - **Indexation**
L'objectif était fixé à 2500 dossiers – 3278 dossiers traités.
 - **Typage**
Pas d'objectif fixé – 868 dossiers traités.
 - **Numérisation**
L'objectif était fixé à 9000 dossiers – 18161 dossiers traités.
- **Dans le secteur de la C2S** : Elle a concerné 20 salariés dont 1 encadrant. L'objectif collectif était fixé à 570 dossiers ; ce sont 711 dossiers qui ont été traités.

❖ Les séances d'heures supplémentaires programmées ou envisagées sur le mois de juin 2025 :

Les séances d'HS programmées en juin le sont les samedis :

- 7, dans le secteur de la C2S et sur les processus PE-AS et PRP ;
- 21, au FENTI et sur les processus PRP et PE-AS ;
- 28, sur le processus GDB.



RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS CFDT

CAMPAGNES ANNUELLES ANNEE 2025

6.1 CAMPAGNE TELETRAVAIL : du 07/04 au 02/05/25

La CFDT souhaitait savoir où en est le traitement des demandes : Combien ont-été reçues ? Toutes les demandes ont-elles été étudiées ? Si oui, il y a-t-il eu des refus et combien ? Et quand les agents recevront-ils leur notification d'accord de télétravail pour commencer au 1er/09/25 ?

6.2 CAMPAGNE TEMPS PARTIEL CHOISI : du 02/04 au 09/05/25

La CFDT demande combien d'agents ont fait une demande de temps partiel ou ont renouvelé leur demande à l'occasion de cette campagne 2025 ? Toutes les demandes réceptionnées ont-elles pu être étudiées et y a-t-il des refus ? Et quand les agents recevront-ils un accord pour signer leur avenant de contrat d'1 an pour débuter au 1er/09/25 ?

6.3 CAMPAGNE PLACE DE PARKING : du 08/04 au 17/05/25

La CFDT souhaite savoir si toutes les demandes réceptionnées via l'applicatif « Gestpark » ont pu être étudiées ? Si oui, combien de demandes pour renouvellement et primo-demandes de places ont été acceptées et/ou refusées ? En cas de refus, quels sont les motifs ? Suite aux 8 critères existants (Cf. circulaire RH n° 5-2021) quelle est la répartition des places attribuées entre les différents parkings autour du siège et celui du Cristolien ?

⊕ Concernant la campagne « télétravail » :

Les demandes formulées dans le cadre de la campagne sont actuellement en cours de traitement, il est trop tôt pour réaliser un bilan. Il est prévu que les salariés soient informés début juillet.

⊕ Concernant la campagne « temps partiel choisi » :

37 demandes de temps partiel choisi ont été formulées, aucune n'a fait l'objet d'un refus.

Les salariés concernés ont été informés de la décision prise suite à leur demande ; ils signeront leur avenant durant l'été.

⊕ Concernant la campagne « place de parking » :

Les 429 demandes formulées dans le cadre de la campagne sont actuellement en cours de traitement, il est trop tôt pour réaliser un bilan.

LA TRES BELLE ÉQUIPE ! X MISSION > TRANSITION !

La direction peut-elle préciser le nombre d'inscrits ?
Jusqu'à quand cette aventure restera proposée ?

A ce jour, il y a 20 inscrits, qui représentent 5 équipes, pour notre CPAM.

L'inscription à l'aventure est possible jusqu'à la fermeture des salles.
Or, l'immersion dans les différentes salles est ouverte jusqu'au mois d'octobre.

FONTAINES A EAU - CRISTOLIEN

Bien que la direction a changé de contrat prestataire pour l'entretien des fontaines à eau, il apparaît que des dysfonctionnements persistent empêchant le bon fonctionnement de ces celles-ci.
En effet, les élues CFDT ont constaté (depuis le 28/05 dernier) que toutes les fontaines à eau du siège ne distribuent plus d'eau chaude. Est- normal ? Qu'en visage de faire la direction ?

Pour faire fonctionner l'eau chaude des fontaines à eau, il faut appuyer simultanément sur les deux boutons rouges.

PARKING ESQUIROL / DEMENAGEMENT DU RECTORAT DE CRETEIL

Le rectorat de Créteil (avec l'Inspection académique et le Crous) s'offre de nouveaux locaux et va s'installer au sein d'un bâtiment neuf situé dans la ZAC du Triangle de l'Échâtel à Créteil, à la sortie de l'autoroute A86, et disposera d'un nouveau parking.
La CPAM dispose actuellement de plusieurs places au parking Esquirol, qui est aussi utilisé par le rectorat, mais il semble que ce dernier n'en aura plus besoin.

La CFDT s'interroge donc sur l'impact du déménagement du rectorat par rapport au nombre de places qui sont attribuées à la CPAM dans le parking Esquirol ? Va-t-il y en avoir plus ou moins ? La direction est-elle au courant ?

Le déménagement du rectorat n'a aucun impact sur les places de parking louées par la CPAM 94 au parking Esquirol.

TICKETS RESTAURANT PAPIER

Les pouvoirs publics ont annoncé la dématérialisation totale des titres restaurant à l'horizon 2026, c'est donc la fin des tickets restaurants en papier qui se profile sous peu...
La direction a-t-elle plus d'information sur la question ou connaissance de directives Ucanss ? Le contrat avec le prestataire Edenred sera-t-il renouveler d'ici là ? Combien de salariés ne sont pas encore passé au format carte restaurant à la caisse ?

► Concernant le marché avec Edenred :

Le marché avec le prestataire Edenred, négocié au niveau national, prend fin le 30/09/2025. Au regard de l'évolution de la réglementation concernant les titres restaurant, le nouveau marché qui entrera en vigueur le 01/10/2025 ne devrait retenir que la formule dématérialisée.

► Concernant la répartition des agents entre la carte et les TR papier :
Les salariés pouvant actuellement changer d'option d'un mois sur l'autre, cette donnée est évolutive ; elle n'est en outre pas connue de manière individualisée par l'employeur, dans la mesure où c'est Edenred qui opère la répartition en fonction du choix de chaque agent.

LES GEMEAUX - PRP

En CTR de mars, juin et lors de celle du 15 mai 2025, plusieurs élus ont signalé des dysfonctionnements de matériels récurrents et/ou d'entretien.

A ce jour, **les toilettes** laissent toujours à désirer... Bien que la direction a indiqué qu'une alerte a été faite au prestataire du nettoyage afin qu'un entretien plus approfondi soit fait, les sanitaires restent parfois sales. De plus, certaines lunettes de WC sont cassées et certaines brosses ne peuvent plus être utilisées (trop usées).

Les élues CFDT demandent à ce que ces lunettes et brosses WC soient remplacées.

Les fenêtres et stores hors d'usage... A ce sujet, la direction a indiqué « qu'elle souhaite les faire remplacer, dans le cadre des obligations en matière de sobriété énergétique, mais parce qu'elle se doit de respecter les règles de copropriété cela ne lui laisse pas le champ libre d'intervenir. » Bien que la direction comprend la demande et semble y être sensible, en attendant il apparaît qu'aucune solution n'existe pour améliorer les conditions de santé, de sécurité et du travail de nos collaborateurs du PRP en matière d'exposition aux UV ou forte luminosité dont certains ouvrants défectueux ont été condamnés avec des cartons !

Pourtant, la direction avait annoncé que des travaux d'amélioration provisoires seraient réalisés sur les fenêtres, suite à un appel de marché réalisé pour la réparation des joints des fenêtres et dont plusieurs devis étaient à l'étude... où en est ce dossier ?

De plus, la CFDT souhaite savoir quand a eu lieu les derniers échanges pour commencer ces travaux avec la copropriété ? Pourquoi y a-t-il des freins pour lancer ces travaux (sur l'installation de la clim, réalisation de l'isolation intérieure et extérieur côté fenêtres) qui sont de plus en plus indispensables ?

Alors que l'on annonce un été très chaud, voire caniculaire, d'ici juillet, le site n'est pas équipé de la **climatisation**. A ce sujet, la réponse déjà donnée par la direction est du même acabit que pour les fenêtres. En contrepartie, les élues CFDT demandent à la direction de fournir des ventilateurs neufs et en bon état de fonctionnement, car il en reste plusieurs sur le pôle qui sont cassés et très sales, donc inutilisables.

► Concernant les toilettes des Gémeaux :

Sur le plan du nettoyage, un rappel au prestataire en charge de l'entretien a été fait concernant les lunettes et les brosses des WC.

Sur le plan du changement de matériel, le changement des brosses relève du prestataire tandis que le changement des lunettes relève du service Travaux et Maintenance (STM). Quoiqu'il en soit, pour qu'un remplacement de matériel ait lieu, il faut que le STM soit informé du problème rencontré avec le matériel visé, et ce, via MAID.

En l'espèce, la demande via les élus CFTC a été remontée au STM qui s'apprête à missionner un agent pour faire le recensement des lunettes de toilette à changer.

► Concernant les travaux au PRP :

La rénovation des Gémeaux est en attente du financement de la CNAM. Nous poursuivons les études préalables à la mise en œuvre du projet.

Dans l'intervalle, le service Travaux et Maintenance va prendre en charge l'isolation des fenêtres ; un joint étanche et isolant sera posé partout où cela s'avère nécessaire d'ici à la fin de l'année 2025.

► Concernant la demande de ventilateurs neufs :

Une quinzaine de ventilateurs est immédiatement disponible aux Gémeaux. Des ventilateurs complémentaires peuvent être distribués à la demande via MAID dans la limite de la puissance électrique susceptible d'être déployée. Il convient de noter qu'il est impératif de bien éteindre les ventilateurs dès que l'on quitte son poste de travail. Pour mémoire, les ventilateurs ou autres appareils de rafraîchissement personnels sont strictement interdits.

PROJET BIBLIO'TROC / BIBLIOTHEQUE COLLABORATIVE AU RIE

En date du 22/04/25, la direction a lancé le projet << BIBLIO'TROC >> en sollicitant la contribution des salariés. Un atelier a été organisé le 29/04/25 avec la participation de plusieurs agents volontaires afin d'étudier la faisabilité du projet. Qu'en est-il ressorti, quelles sont les pistes d'amélioration au projet ? Y aura-t-il des travaux pour mettre en valeur ce lieu ? Quel circuit sera mis en place pour profiter et faire vivre cette bibliothèque collaborative ?

Les pistes d'amélioration portaient principalement sur la communication autour du projet et sur la mise en valeur du lieu. Des aménagements sont prévus pour rendre l'espace plus visible en amont du lancement et une communication dédiée sur les modalités d'utilisation du biblio'troc et sur le circuit devrait voir le jour.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION RIE

En CTR du 15/05 dernier, la CFDT a demandé quel était le bilan de la campagne de satisfaction, relative aux nouvelles prestations de restauration du Cristolien, qui a été réalisée du 11 au 30/04/2025. La direction a indiqué que l'analyse des résultats était en cours et que le bilan serait communiqué début Juin.

Les élues CFDT réitérèrent la question : quels sont les éléments ressortis dans ce bilan ? Y a-t-il des suggestions ou axes d'améliorations à mettre en place ? Ce bilan pourra-t-il être consulté par tout le personnel sur Interval ?

La direction finalise actuellement l'analyse des résultats de ce questionnaire afin de faire ressortir les éléments importants en vue d'une diffusion dans le courant de la semaine du 16 juin.



RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS CFTC

WIFI

La CFTC a recensé les endroits où le wifi invité et ramage fonctionnent mal. Les salles de séminaires et de formation sont concernées.

Qu'envisage la Direction ?

Lors de l'aménagement du Cristolien, l'ensemble des bornes Wifi a été installé selon un maillage précis visant à assurer une couverture complète des surfaces à chaque étage.

Cependant, afin de répondre aux remontées concernant les salles de séminaires et de formation, des tests seront prochainement réalisés pour vérifier et, si nécessaire, améliorer la qualité de la couverture Wifi dans ces espaces.

ACCUEIL DE VILLEJUIF

Il n'y a pas de responsable permanent à l'accueil de Villejuif, la CFTC ne comprend pas car ce n'est pas un petit centre.

Un matin ou un vigile était malade, faute de responsable, l'accueil a ouvert avec du retard le temps qu'un autre agent de sécurité arrive. Ce qui a entraîné retard, mécontentement et tension.

Est-il prévu de positionner un responsable de façon permanente à Villejuif pour éviter ce genre de désagrément ?

Par ailleurs dans la salle de back office, de grandes tables sont installées, occupant une grande partie de l'espace sans que celles-ci aient une utilité majeure, des stores cassés ont été laissés aux fenêtres alors qu'il y a déjà des volets.

La CFTC demande que la Direction retire ces grandes tables et ces stores afin de travailler dans de meilleures conditions.

L'agence de Villejuif est ouverte 4 jours sur 5. Au regard des effectifs managers actuels, un cadre est planifié dans cette agence à hauteur de deux jours par semaine environ.

Dès que le Service Travaux et Maintenance est prévenu de l'absence d'un vigile, il prend le relais au niveau de la prestation de gardiennage pour qu'un remplacement soit trouvé au plus vite.

Dans l'attente de l'arrivée du remplaçant, l'encadrement organise l'activité, de façon à ce que les assurés ayant rendez-vous soient prévenus et/ou pour répondre à leur demande en direct par téléphone et/ou pour leur proposer un nouveau rendez-vous si cela s'avère nécessaire.

Concernant les désagréments logistiques dans la salle du 1er étage, le Service Travaux et Maintenance a été avisé afin de procéder au désencombrement et au nettoyage de cette pièce.

CHALEUR

La CFTC recense trop de services où les conditions de travail ne sont pas satisfaisantes à cause de la chaleur ambiante.

Faute de climatisation ou de ventilation efficace, les agents du Cristolien souffrent de la lourdeur ambiante dans les locaux. Côté locaux syndicaux, on travaille la porte ouverte pour supporter la chaleur, bonjour la confidentialité. La soufflerie installée pour remplacer la climatisation fait trop de bruit et n'a aucun impact sur la température ambiante.

Les élus CFTC attendent que la Direction fasse le nécessaire afin de travailler dans de bonnes conditions. Qu'en est-il ?

La soufflerie n'a pas été installée pour remplacer la climatisation. Il y a deux systèmes distincts : « la ventilation » qui permet de renouveler l'air dans les locaux et « la climatisation ou le chauffage » déclenché selon la saison, qui permet de modifier la température de l'espace. Le renouvellement d'air fonctionne en permanence d'où le bruit de soufflage dans les bouches d'aération. La climatisation vient d'être mise en service, du fait des annonces météo à partir de la présente semaine.

POT de la FÊTE DES MÈRES

La CFTC observe des disparités dans l'application des deux heures de mère de famille rajoutées au compteur. Ici des agents ont le droit de retourner dans leur service, là c'est interdit, il faut obligatoirement rentrer chez soi, parfois même au sein des différences au sein d'un même service selon les managers.

La CFTC réclame une harmonisation des règles avec des informations claires et précises de la part de la Direction. Qu'en est-il ?

L'information passée aux managers a été la suivante :

- Les salariées mères sont conviées au pot de la fête des mères,

- Un ajout de 2h au compteur est réalisé au bénéfice de ces salariées, à condition de participer à l'évènement,
- Les salariées qui participent à la manifestation doivent débadger et poser un effacement de plage fixe pour régulariser leur compteur.

TLS PAD

L'application TLS au Pôle Accès aux droits nécessaire pour la saisie d'un dossier continue de bugger. Ces anomalies de fonctionnement obligent les agents à recommencer la saisie d'un dossier quand cela arrive. La CFTC demande à la Directions des outils fiables et opérationnelles afin de travailler dans de bonnes conditions. Qu'en est-il ?

TLS est une application nationale. Les difficultés remontées par les équipes, le cas échéant, sont systématiquement transmises au niveau national pour prise en compte via des correctifs ou l'optimisation du fonctionnement de l'outil.

INFORMATION CLASSIFICATION

Les notifications adressées par la Direction concernant les nouveaux coefficients de la nouvelle classification et rédigées par l'Ucanss n'ont pas permis de dissiper doute, confusion et incompréhension bien au contraire. Afin que cette nouvelle classification soit bien comprise par tous, la CFTC demande que des agents puissent être reçus par leurs managers si demande pour une meilleure lecture de la classification. Cela passe bien entendu par des ateliers d'explication mis à disposition pour les managers afin qu'ils renseignent correctement les agents. Sur cette demande, qu'envisage la Direction ?

La direction rappelle qu'un webinaire a eu lieu pour les agents de l'organisme le 11 avril dernier. En outre, un espace dédié à la nouvelle classification est disponible sur l'intranet, dans la rubrique : Ressources Humaines / Gestion Administrative du Personnel / Nouvelle Classification. Cette rubrique contient tous les textes officiels ainsi qu'une synthèse des évolutions impulsées par ces nouveaux textes.

Au surplus, l'encadrement, sensibilisé à la nouvelle classification à travers des « ateliers managers » dédiés, est susceptible de venir clarifier quelques éléments en cas de besoin.

Au-delà, pour une explication approfondie de la situation ou pour une contestation, il est rappelé qu'il existe une procédure spécifique prévue par l'article 14-2 de l'accord collectif : une demande d'entretien d'explicitation dans le mois qui suit la réception de la notification individuelle, complétée, le cas échéant, d'une demande de réception de sa contestation dans le mois qui suit le premier entretien.

Pour mémoire, le courrier de notification individuelle contient l'information relative à cette procédure.

La direction souligne que les notifications ayant été distribuées courant de semaine 21, les agents disposent encore de quelques jours à la date de la présente CTR pour se manifester. Le délai imparti pour ce faire ne sera pas prolongé.

BADGE CARTE AGENT ET CORDON

Le port du badge carte agent est-il obligatoire dans l'enceinte du Cristolien ?

Dans l'affirmatif, la Direction peut-elle fournir porte-carte et cordon afin de pouvoir le porter ?

Est-il possible de porter un porte badge autre que celui donné par la cpam ?

Le porte-carte et le cordon sont fournis aux salariés au moment de l'attribution de leur carte agent ; ils ont notamment été fournis dans le cadre du récent renouvellement des cartes. Le cas échéant, il est possible de solliciter un nouvel ensemble au guichet de la GAP.

Le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du Cristolien pour des raisons de sécurité. Afin d'identifier les personnes appartenant aux effectifs de l'organisme et celles qui n'en sont pas (candidats, visiteurs, fournisseurs, etc.), c'est le cordon fourni par la GAP qui doit être porté, compte-tenu qu'il est revêtu désormais de la mention « assurance maladie » et même du nom de la CPAM 94.

INTERESSEMENT

Les élus CFTC signataires de l'intéressement souhaitent obtenir un bilan de l'intéressement 2025 ?

Nombre de bénéficiaires de la prime ?

Nombre d'agents qui ont épargné tout ou partie ?

Moyenne du montant de la prime versée ?

Pour mémoire, la direction souligne que cette même question a été posée à la CTR précédente.

Les données sollicitées sont donc les suivantes :

- nombre de bénéficiaires : 1 258 agents
- nombre d'épargnants : 210 personnes
- montant moyen alloué : 685,97 euros



RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES ELUS FO

Les missions

Les élus FO souhaitent connaître les affectations actuelles des agents qui assurent des missions dans d'autres services, et par conséquent la dénomination des services dans lesquels les éventuels missionnés exercent.

Quatre salariés assurent actuellement une mission dans un autre service : l'un au sein du service développement des compétences, un deuxième à la direction de la relation client, de l'accès aux droits et de la promotion de la santé, un troisième au centre de santé de Choisy-le-Roi et un quatrième au service de la CRA.

Les écrêtements

Les élus FO souhaitent connaître le nombre d'heures écrêtées sur chacune des deux dernières plages horaires en distinguant les pôles et les niveaux de classification.

Les élus FO demandent le paiement ou la récupération de ces heures pour les salariés.

Voir le document joint en annexe.

PIX

Les élus FO souhaitent savoir combien d'agents ont complété le parcours de base? Qu'est-il prévu pour la suite?

Le parcours de base est en fait constitué de 2 parcours, qui sont le parcours-socle Initiation et le parcours-socle Perfectionnement.

Les mois d'avril, de mai et de juin ont donné lieu à 3 campagnes ; ils ont été consacrés à la réalisation des 2 parcours-socle. La 3^e campagne est encore en cours puisqu'elle s'achève le 20 juin prochain.

A ce jour, la participation est répartie comme suit :

- 628 agents ont réalisé le parcours-socle Initiation,
- 559 agents ont réalisé le parcours-socle Perfectionnement.

Par la suite :

- De nouvelles sessions sont prévues sur le 2^e semestre 2025 pour les agents qui n'auraient pas pu réaliser les parcours-socle Initiation et/ou Perfectionnement ;
- Pour les autres agents, c'est fonction du nombre d'étoiles obtenues. Ainsi :
 - Les agents ayant obtenu 1 à 2 étoiles seront conviés à un atelier par le service développement des compétences,
 - Les agents ayant obtenu 3 à 4 étoiles seront amenés à suivre 4 parcours recommandés sur la période de 2025 à 2027, à commencer par le parcours dédié à la cybersécurité.

CMS de Choisy

Le maire souhaite reprendre en gestion le CMS. La direction a-t-elle de nouvelles informations à communiquer ?

Suite au souhait exprimé par la Mairie de Choisy-Le-Roi de reprendre en gestion directe le Centre de santé :

- La mairie a confirmé sa volonté de reprendre la gestion du centre en régie municipale, d'ici mars 2026 ;
- Sur la base de l'expérience du projet Convergence, la mairie et la CPAM ont commencé à identifier les chantiers qui seront à mettre en œuvre dans les différents domaines (RH, informatique, achats, immobilier, comptabilité, etc.) pour réaliser ce transfert.

S'agissant des prochaines étapes, durant l'été, la mairie souhaite :

- Déterminer la structure juridique qui reprendra le centre de santé ;
- Établir un retro planning des étapes et chantiers à réaliser en lien avec la CPAM, pour préparer le transfert du centre.

La direction de la caisse tient à rassurer les agents, elle met tout en œuvre pour que le transfert se passe au mieux et continuera à communiquer lorsqu'elle aura des éléments nouveaux sur ce projet.

Notification de transposition et voie de recours

Les élus FO souhaitent savoir si des agents ont déjà demandé la voie de recours auprès de la hiérarchie. Si oui, à partir de quelle date vont-ils être reçus.

Les salariés qui ont exprimé le souhait d'être reçus en entretien d'explicitation le seront à compter de la semaine du 16 juin.

Alinéa

Les élus FO souhaitent savoir quand pourra-t-on accéder à alinéa.

ALINEA a été remis en service le 10 juin, le temps que toutes les interventions dans GRH aient été terminées et que les informations soient redescendues correctement dans l'outil.

Télétravail

Les élus FO souhaitent savoir quand se dérouleront les validations OGTE télétravail.

Les demandes formulées dans le cadre de la campagne sont actuellement en cours de traitement, il est prévu que les salariés soient informés au plus tard début juillet.